

La société Parc éolien du Champ de l'Alouette SAS, filiale de [ESCOFI](https://escofi.fr/) / T : 03.27.21.99.20 (siège à Sars-et-Rosères/59), a sollicité l'autorisation d'implanter un parc de 8 éoliennes sur le territoire des communes de Neuvy et Joiselle dans le département de la Marne. La société Alteric projette, quant à elle, l'installation de 6 éoliennes de 180 m de hauteur sur le territoire de la commune de Joiselle. Pour ces 2 projets voisins, l'Ae (MRAe - Grand Est Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable) a particulièrement pointé les mêmes enjeux relatifs au paysage, à la biodiversité et aux nuisances sonores. <https://escofi.fr/>